MISE AU POINT sur les sujets de l'équicie et de la formation de l'IFEQ

En ces temps de profonde mutation de la notion de soins, nos pratiques professionnelles sont mises à mal, par l'appropriation commerciale d'un corpus de connaissances et de savoirs -faire , déconnectée de l'éthique et de la posture des professionnels du soin.

Au fil des années, des dérives sont apparues, tant dans la qualité de l'accompagnement thérapeutique, que dans le respect des droits des patients, alors que les lois 2002 et 2005 donnent un cadre précis d'intervention.

Nous sommes inquiets de la création d'une part du métier d'équicien (fédération nationale Handi-cheval), ouverte à toutes les personnes de bonne volonté (avec quelques années d'expérience auprès du public handicapé), mais sans prérequis d'un diplôme de la santé et de celle du nouvel institut français d'équithérapie qui ouvre aussi largement aux personnes sans qualification réelle et qui prétend former des thérapeutes en 12 mois.

Nous ne voulons pas empêcher la création de telles écoles. Tel n'est pas notre propos, mais le soin est l'affaire des soignants. Ces derniers ont une formation de base universitaire ou d'institut de formation reconnu par l'état, d'un minimum de 2 années d'études (AMP ou moniteur éducateur) et qui peut aller jusqu'à 7/8 ans pour les psychologues et plus pour les médecins. Il y a des fondamentaux dans ces études qui sont incontournables pour travailler dans le domaine du soin.

Les professionnels du soin ont aussi une culture du travail en réseau, et ont recours dans leurs pratiques au travail de supervision qui leur permet une prise de distance dans ce qu'ils vivent au quotidien avec les patients.

Pour nous, la formation en thérapie avec le cheval est une spécialisation à un métier de base de soignant ou acteur de la relation d'aide. Nous sommes psychomotricien, éducateur, infirmier (etc) / formé à la médiation animale équine. C'est ce métier d'origine qui nous légitime auprès des personnes en difficulté et en demande de soins.

Le soin est l'affaire des soignants. Ces derniers ont une formation de base universitaire ou d'institut de formation reconnu par l'état, d'un minimum de 2 années d'études et qui peut aller jusqu'à 7/8 ans pour les psychologues et plus pour les médecins. Il y a des fondamentaux dans ces études qui sont incontournables pour travailler dans le domaine du soin.

Prétendre former des thérapeutes en 600 / 700 heures est une tromperie!!

Pour nous, valider et reconnaître ces formations, dans les cas où elles sont destinées à des non professionnels du soin psychique, et/ou physique, ou de la relation d'aide, c'est annuler l'utilité des formations de base qui, non seulement, apportent des connaissances, des compétences et des savoirs faire mais aussi une culture sur le fonctionnement institutionnel, la politique de la santé et les instances qui la mettent en œuvre, et que nous considérons comme indispensables.

Ces professionnels du soin ont aussi une culture du travail en équipe, ils rechercheront donc à travailler en réseaux. Ils ont recours dans leurs pratiques, au travail de supervision qui leur permet une prise de distance dans ce qu'ils vivent au quotidien avec les patients. Ces 2 atouts vont éviter l'écueil d'un travail isolé.

Confier des patients aux équiciens ou équithérapeutes non professionnels du soin à la base, c'est exposer les demandeurs de soins et leur famille à des prises en charge qui, toujours dans ce cas, ne peuvent avoir un objectif thérapeutique authentique, faute de ces prérequis.

Ces écoles citées plus haut profitent de l'essor des demandes de relation d'aide par la médiation animale, pour répondre par des formations <u>courtes</u> <u>pour tout le monde</u>, qui mettront sur le terrain des personnes qui auront le titre de thérapeute mais qui, en vérité, n'en seront qu'une pâle imitation.

(Voir aussi sur le même sujet, le site de la médiation animale, mediation-animale.org.)